

**Délibération n°2023-04-20**

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.5

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**Concours, subventions et participations  
au titre de l'année 2023**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	64
Pouvoirs	14
Votants	78

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 19 septembre 2023 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

**Mady Junisson** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Gautier Stéphanie	à	Barbara Vimont
Barbe Gilles	à	Christophe Arfeuillère	Granet Henri	à	Marc Bujon
Boyer Laurence	à	Alain Sivade	Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo
Brugère Philippe	à	Pierre Chevalier	Michelon Jean-Marc	à	Aurélié Gibouret-Lambert
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Parrain Céline	à	Michel Pesteil
Coutaud Pierre	à	Didier Beaumont	Ribeiro Sophie	à	Michèle Valibus
Delibit Sandra	à	Jean-Pierre Guitard	Saugeras Jean-Pierre	à	Franck Rebuzzi

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Aubessard Anne-Marie ; Bauvy Claude ; Bézanger Joël ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bredèche Robert (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy (représenté) ; Galland Baptiste ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Lacrocq Michel ; Laurent Nathalie ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Sarfati Laurent (représenté) ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté).

## Délibération n°2023-04-20



Le président expose les concours, subventions et participations au titre de l'année 2023 suivants :

a) Pour la ligue de l'enseignement – FAL de la Corrèze

### Compte 6281 : Concours divers

Organisme	Montant
La ligue de l'enseignement – FAL de la Corrèze	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>150,00 €</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les concours, subventions et participations comme indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

A l'unanimité	
Votants	78
Pour	78
Contre	0
Abstention	0

b) Pour la Mission Locale de Haute-Corrèze

### Compte 6281 : Concours divers

*Christophe Arfeuillère (détient un pouvoir), Gilles Magrit, Dominique Miermont, Marie-Christine Soulefour, Eric Ziolo (détient un pouvoir), Pascal Montigny et Martine Pannetier (détient un pouvoir) ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

Organisme	Montant
Mission Locale de Haute-Corrèze	26 664,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 664,00 €</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les concours, subventions et participations comme indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

A l'unanimité	
Votants	68
Pour	68
Contre	0
Abstention	0

**Pour extrait conforme,  
 Délibération certifiée exécutoire après réception de la  
 sous-préfecture,**

**À Ussel, le 26 septembre 2023**

Le président,  
 Pierre Chevalier

